



Dettes médicales

Vivant à l'étranger, j'ai été rapatrié en France pour soigner une tumeur non soignable sur mon lieu de résidence. L'Ehpad ; dans lequel je suis hébergé pour le temps de ma maladie ; a fait en sorte que le traitement que nécessite mon état commence le plus rapidement possible.

Il y a quelques jours j'apprends que la sécurité sociale ne me prend en charge que 3 mois après mon arrivée. Bizarrement un rapatriement sanitaire n'est pas couplé avec une prise en charge médicale automatique.

Or de nombreux rendez vous médicaux, analyses et médicaments ont été nécessaires pendant ces 3 mois.

Je me retrouve, aujourd'hui à faire face à des factures d'un montant de 950 € et d'autres doivent arriver.

Je suis menacé de contentieux. N'ayant pour l'instant aucun revenu, je ne peux donc faire face à ces dettes qui ne vont faire qu'augmenter rapidement dès qu'un huissier interviendra.

Je n'ai pas l'habitude de demander de l'aide surtout à des inconnus fussent-ils bienveillants. Ce n'est donc pas sans gêne que Je fais appel à vous.

Quel que soit le montant de votre don, chacun peut participer à cette cagnotte et je vous en remercie par avance.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/4xJ6tOxN>



Scannez-moi !

Cette cagnotte vous est proposée par :

Thierry Hervé